

DOSSIER DE PRESSE

# **Commission permanente du 17 janvier 2025**



[WWW.TARN.FR](http://WWW.TARN.FR)

# SOMMAIRE

**DES ENGAGEMENTS FORTS POUR LA CULTURE** | Page 5

**POURSUIVRE LA SÉCURISATION ET LA RÉNOVATION  
DES ROUTES DÉPARTEMENTALES** | Page 6

**LE DÉPARTEMENT DU TARN TOUJOURS  
1<sup>ER</sup> PARTENAIRE DES COMMUNES** | Page 7

**DES ACTIONS CONCRÈTES EN FAVEUR DE LA SOLIDARITÉ  
POUR ACCOMPAGNER LES SENIORS ET LES PERSONNES  
EN SITUATION DE HANDICAP** | Page 7

**MOBILITÉS DOUCES : LE DÉPARTEMENT AMÉNAGE  
DE NOUVELLES VOIES VERTES** | Page 8

**LA JEUNESSE : UNE PRIORITÉ** | Page 8

**DÉVELOPPER ET SOUTENIR  
L'ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE** | Page 9



© Photo : Département du Tarn



« **Solidarité, environnement, infrastructures, culture... Nous démarrons cette nouvelle année avec la même ambition : faire du Tarn une terre toujours plus solidaire et attractive pour les générations futures** »

**Christophe Ramond,**  
Président du Conseil départemental du Tarn

# DES ENGAGEMENTS FORTS POUR LA CULTURE



© Département du Tarn

Dans le cadre de sa politique culturelle, le Département intervient avec volontarisme dans tous les domaines du champ artistique et de la vie associative en prenant appui sur les associations et organismes culturels du territoire. Il propose l'accès à une offre culturelle de proximité et de qualité.

Dans l'attente du vote du budget primitif pour l'année 2025 et afin d'assurer le bon fonctionnement des organismes auxquels le Département renouvelle son soutien, un acompte sur subvention de fonctionnement d'une valeur de 30% par rapport aux subventions accordées en 2024 est attribué :

- **873 950 euros** pour le conservatoire de musique et de danse du Tarn (CMDT).
- **495 000 euros** alloués au Syndicat Mixte d'Aménagement de la Découverte.
- **135 000 euros** pour la scène nationale d'Albi.
- **46 500 euros** au centre d'art contemporain Le Lait.
- **42 000 euros** pour la Fédération départementale des MJC du Tarn.

...



# POUR SUIVRE LA SÉCURISATION ET LA RÉNOVATION DES ROUTES DÉPARTEMENTALES



© Département du Tarn

Pour assurer la sécurité sur les routes départementales, le Département déploie chaque année jusqu'au mois de mars **son Plan de Viabilité Hivernale**. Un dispositif stratégique pour mettre les routes sous haute surveillance en période de froid, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Ainsi les agents départementaux interviennent, dans des opérations de déneigement, notamment sur les routes 53 et 65 situées sur les communes de Le Vintrou, St Amans Valtoiret, Bout du Pont de l'Arn.

L'aménagement des routes est une priorité du Département. **Pour une circulation plus sûre**, des aménagements ont été récemment mis en œuvre. Les élus ont approuvé :

- **À Giroussens : 327 999 euros** pour la création d'un nouveau tracé sur la RD38.
- **À Soual : 198 000 euros** pour la réalisation d'un pont cadre, indispensable à la continuité de la voie verte qui sera réalisée le long de l'A69. Cette décision s'inscrit dans le cadre de l'aménagement du projet autoroutier.

# LE DÉPARTEMENT DU TARN TOUJOURS 1<sup>ER</sup> PARTENAIRE DES COMMUNES

Le Conseil départemental reste le 1<sup>er</sup> partenaire des communes pour renforcer le service public, améliorer le quotidien des habitants, et concevoir des aménagements durables.

**Un total 325 817,30 euros de subventions alloués à 26 communes de moins de 2 000 habitants**, pour des projets allant de la rénovation de bâtiments communaux et historiques à l'aménagement d'espaces publics :

- **50 000 euros** pour la rénovation des anciens vestiaires pour l'accueil des professionnels de santé de Rivières.
- **47 731,50 euros** pour la rénovation de la salle communale d'Esperausse.
- **24 221,71 euros** pour la réfection des murs et peintures de l'église Saint-Martin à Massac-Seran.

...

## DES ACTIONS CONCRÈTES EN FAVEUR DE LA SOLIDARITÉ POUR ACCOMPAGNER LES SENIORS ET LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Dans une démarche proactive et engagée, le **Conseil départemental du Tarn poursuit son soutien aux personnes fragiles et aux seniors**.

Ainsi, il finance, à hauteur de 119 212 euros les actions mises en œuvre par l'entreprise VYV3 Domicile. Dans le cadre de ces prestations, plusieurs objectifs sont visés, parmi lesquels : l'accompagnement des personnes dont le profil de prise en charge présente des spécificités, l'intervention sur des amplitudes horaires particulières (soirs, week-ends), une couverture des besoins sur l'ensemble du territoire, l'amélioration de la qualité de vie au travail des intervenants ... **afin d'épauler les bénéficiaires et leurs aidants**.

Le Département poursuit son action en faveur des personnes en **situation de handicap**. Ainsi, **il fait évoluer la convention avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) pour la période 2025-2027**, avec la mise à disposition à titre gracieux de bureaux et de personnels pour aider au bon fonctionnement de l'ensemble des services.



© Département du Tarn



# MOBILITÉS DOUCES : LE DÉPARTEMENT AMÉNAGE DE NOUVELLES VOIES VERTES



© Département du Tarn

Lors de cette Commission Permanente ont été votés :

- **À Blan** : réalisation d'une voie verte dans le cadre de l'aménagement et de la mise en sécurité de la route de Revel (RD84) : **800 000 euros** (27% du budget total).
- **À Castres** : l'aménagement d'une piste cyclable sur le chemin de Salinal et d'une autre pour accéder aux équipements culturels dont le multiplex dans le quartier Sout. Total : **91 000 euros**.
- **S'inscrivant dans le Contrat Bourg-Centre, le Département intervient sur la commune d'Arthès via le fonds de développement territorial (FDT)**. Il participe ainsi à la rénovation énergétique du groupe scolaire et de l'école maternelle, à la création d'une ceinture verte piétonne et d'îlots de fraîcheurs, à l'aménagement de pistes cyclables pour encourager et sécuriser les déplacements doux...
- **Installation de « stationnements vélos »** sur la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet, pour un montant de **4 345,26 euros**.

## LA JEUNESSE : UNE PRIORITÉ

Le Conseil départemental poursuit son engagement envers la jeunesse et l'éducation.

Dans le cadre de cette Commission Permanente : **29 381 euros** alloués à de nombreux projets relevant de l'éducation artistique et culturelle au sein des collèges (arts visuels, culture scientifique, lecture, patrimoine, danse, cinéma, danse...).



© Département du Tarn



# DÉVELOPPER ET SOUTENIR L'ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE

Le Département poursuit sa politique ambitieuse en faveur de l'inclusion numérique en adoptant la feuille de route **France Numérique Ensemble**. Cette dernière est notamment financée par des crédits alloués par l'Agence nationale de la Cohésion des Territoires pour un montant de **63 600 euros**. Elle va permettre au Département de continuer à développer une culture du numérique auprès de différents publics grâce à des ateliers proposés sur l'ensemble du territoire, de sensibiliser aux enjeux écologiques du numérique, de créer un événement récurrent dédié à cette thématique...

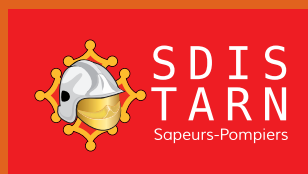
Le Département poursuit également sa collaboration avec **France Travail (loi Plan Emploi)** pour la mise en place d'outils et de services numériques communs. L'objectif ? Etre au plus près des bénéficiaires du RSA et favoriser leur insertion professionnelle.

## 20 000 euros pour soutenir Mayotte

Face à la tragédie qui a touché Mayotte, totalement dévastée après le passage du cyclone Childo, le Département a adopté une subvention de 20 000 euros pour venir en aide aux habitants et aider à reconstruire l'archipel.

### Début 2025, 21 sapeurs-pompiers du SDIS 81

sont partis à Mayotte pour prêter main forte aux équipes de secours locales et aider les nombreux sinistrés sur place. Cet engagement s'inscrit dans une véritable solidarité interdépartementale.



## Assurer la continuité d'action dans le Département

Dans l'attente du vote du budget primitif pour l'année 2025 et afin d'assurer le bon fonctionnement des organismes auxquels le Département renouvelle son soutien, un acompte sur subvention de fonctionnement d'une valeur de 30% par rapport aux subventions accordées en 2024 est attribué.

Plus de 5 millions d'euros sont alloués au Service Départemental d'Incendie et de Secours du Tarn (SDIS 81).

# TARN

MON DÉPARTEMENT

**Contact presse : 05 63 45 64 58**

Béatrice GRAU | [beatrice.grau@tarn.fr](mailto:beatrice.grau@tarn.fr)

[www.tarn.fr](http://www.tarn.fr)

